



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transports

Question écrite n° 1921

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux transports et à la mer sur le constat effectué par l'Association des paralysés de France (APF) concernant l'actuelle quasi-impossibilité pour les personnes handicapées de louer un véhicule adapté. L'APF souhaiterait, par conséquent, que les loueurs de véhicules soient incités à se doter d'une flotte de véhicules adéquats. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1921

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 août 2002, page 2927